

1. Que prévoit votre parti pour améliorer l'accès aux soins au Nouveau-Brunswick?

Aujourd'hui, 180 000 Néo-Brunswickois n'ont pas accès à des soins primaires, ce qui exerce une pression supplémentaire sur nos urgences déjà en pénurie de personnel et pousse nos travailleurs de la santé au bord de l'épuisement. Améliorer l'accès aux soins de santé est une priorité pour le gouvernement Holt. Notre plan visant à établir au moins 30 nouvelles cliniques de soins communautaires rendra les soins primaires plus accessibles à tous les Néo-Brunswickois.

Ces cliniques de soins communautaires adopteront l'approche de soins collaboratifs que les professionnels de la santé réclament depuis longtemps en réunissant des IP, des IA, des médecins de famille, des professionnels de la santé mentale, des diététistes et d'autres prestataires de soins sous un même toit afin de répondre aux divers besoins des patients et de leur garantir des soins complets par le professionnel de la santé approprié, au moment approprié.

2. Que prévoit votre parti pour améliorer le recrutement et le maintien en poste des infirmières/infirmiers immatriculés et des infirmières/infirmiers praticiens au Nouveau-Brunswick?

Si notre système de santé fonctionne encore aujourd'hui, c'est grâce au travail acharné de nos professionnels de la santé. Au cours des six dernières années, les prestataires de soins de santé, en particulier les infirmières et infirmiers, ont été malmenés et dévalorisés par le gouvernement. Un gouvernement Holt s'engage à prendre soin de ceux qui prennent soin de nos communautés en mettant en œuvre un plan de rétention et de recrutement diversifié qui améliorera les conditions de travail de nos professionnels de la santé, qui priorisera leur soutien et leur bien-être, qui se penchera sur la formation et qui adoptera des approches novatrices de recrutement, en particulier d'infirmières et d'infirmiers, en collaboration avec les communautés et les experts.

De plus, nous verserons immédiatement des primes de rétention aux infirmières et infirmiers pour leur démontrer notre respect pour l'important travail qu'ils accomplissent. Nous tirerons parti des connaissances existantes en santé en collaborant avec les organismes de réglementation pour améliorer la reconnaissance des formations étrangères des infirmières et autres professionnels de la santé déjà présents dans la province. Nous réviserons et élargirons également le champ de pratique des prestataires de soins, notamment des IA et des IP, afin de leur permettre de contribuer plus pleinement, selon leur formation.



3. Comment votre parti entend-il agir en collaboration avec les partenaires du secteur de la santé afin d'éliminer les obstacles et de transformer la prestation des soins de santé au Nouveau-Brunswick?

Transformer la prestation des soins de santé nécessitera une collaboration solide entre tous les acteurs du domaine de la santé. Au cours des deux dernières années dans l'opposition, nous avons démontré notre engagement à la transparence, au partenariat et à la cocréation. Nous maintiendrons cette approche une fois au gouvernement. Un gouvernement Holt veillera à ce que les décisions politiques soient informées par ceux qui sont sur le terrain. Nous dialoguerons régulièrement avec les représentants des associations d'infirmières, des syndicats de la santé, des médecins, des professionnels paramédicaux et des organisations communautaires afin de mieux comprendre les obstacles et élaborer ensemble des solutions. L'expérience directe des infirmières et des autres travailleurs de première ligne est inestimable pour s'assurer que nos politiques et nos investissements répondent aux réalités de la prestation des soins de santé.

4. Comment votre parti envisage-t-il d'utiliser de manière optimale les technologies innovantes disponibles aujourd'hui dans la fourniture des soins de santé au Nouveau-Brunswick?

Nous croyons fermement en l'importance de la technologie et de l'innovation pour transformer la prestation des soins de santé et enrichir l'expérience des professionnels de la santé dans notre système. Nous investirons dans l'expansion et l'intégration des dossiers électroniques de santé pour toutes les institutions de santé, ce qui permettra une communication fluide et un partage efficace d'informations entre les prestataires, tout en améliorant la coordination des soins aux patients à travers les régions, les réseaux régionaux de la santé et les cliniques de soins communautaires. De plus, nos investissements dans les technologies modernes incluront des listes d'attente centralisées, rendant la gestion des rendez-vous plus facile pour les patients et les prestataires.

